

N°619 – 13 Mars 2006

Edito

Grippe aviaire, un guide pour la filière agro-alimentaire

Sous l'égide des Ministères de la Santé, des Finances et de l'Agriculture, l'ANIA, Coop de France, la FCD (Fédération du Commerce et de la Distribution) et la CGAD (Confédération Générale de l'Alimentation de Détail) ont participé à l'élaboration d'un guide pratique sur la grippe aviaire pour les professionnels du secteur de l'alimentation (hors élevage) destiné à les aider à se préparer à une éventuelle pandémie grippale.

Diffusé largement à tous les chefs d'entreprise de notre secteur, en complément des recommandations du MEDEF, ce guide leur permettra de mieux se préparer à un mode de fonctionnement dégradé (avec un fort absentéisme) et d'assurer l'information du personnel. Il devrait être disponible avant la fin du mois de mars.

Pour toute information complémentaire sur ce guide, veuillez contacter le service Qualité de l'ANIA : spillon@ania.net.

Relations bilatérales

Réunion du CNC à Bruxelles

Le Bureau du Conseil National de la Consommation (CNC), instance réunissant paritairement les organisations de consommateurs et les professionnels sous l'égide du Ministre en charge de la consommation, s'est rendu à Bruxelles pour une rencontre exceptionnelle avec la DG Sanco. Au sein de la délégation conduite par Guillaume Cerutti, Directeur Général de la DGCCRF, Benoît Mangenot représentait l'ANIA. Au cours de la matinée d'échange avec Robert Madelin, directeur général de la DG Sanco et son équipe, la question de l'étiquetage nutritionnel a donné lieu à des échanges très instructifs, qui ont mis en lumière **la nécessité de mettre en place un dispositif qui soit facilement compréhensible par tous les consommateurs et qui ne jette pas le discrédit sur tel ou tel ingrédient**. Les travaux conduits depuis plusieurs mois sur ce sujet dans le cadre du CNC agro-alimentaire constitueront prochainement une très bonne base de travail.

Industrie Commerce

Succès du guide des relations commerciales

Globalement, la date du 15 février a été respectée pour formaliser les négociations commerciales. Seules quelques enseignes retardataires poursuivent toujours leurs échanges. Nous espérons que ces négociations seront finalisées très vite afin d'être en conformité avec la nouvelle loi.

Le **guide des relations commerciales** publié début janvier, connaît un franc succès puisque 410 exemplaires ont déjà été vendus aux industriels de notre secteur. Cet outil répond visiblement aux attentes des opérationnels en leur permettant de mieux comprendre le cadre juridique de leur quotidien, et de mieux mesurer les risques et responsabilités découlant de leur stratégie commerciale. Rien n'est pour autant terminé : l'ANIA poursuit actuellement ses efforts pour assurer une application effective et juste de la loi, permettant de lutter contre les dérives et pratiques abusives qui n'ont pas disparu. Les derniers exemplaires du guide peuvent être commandés auprès de S. Rabreau : srabureau@ania.net ou **bon de commande** disponible sur www.ania.net.

Affaires sociales

Signature d'une convention de coopération

Jean-René Buisson, Président de l'ANIA, a signé le 3 mars dernier sur le Salon de l'Agriculture, une convention cadre nationale de coopération avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, le Ministère de l'Emploi, l'ANPE, l'APEC, l'APECITA et l'UNEDIC. Coop de France en est également signataire.

Cette convention a pour objectif de rechercher une synergie avec les principaux acteurs de l'emploi pour mieux pourvoir les offres et inciter tant les jeunes, les demandeurs d'emploi que les salariés intéressés par la diversité des métiers proposés, à rejoindre les entreprises du secteur. Les industries alimentaires se sont, de plus, engagées à informer leurs entreprises des différents types de contrats existants susceptibles d'être mobilisés dans ce cadre.

Echanges extérieurs

« Développer l'export : une ambition nécessaire et réaliste » : dernières inscriptions à saisir !

Il est encore temps de s'inscrire à la grande journée de mobilisation en faveur de l'export organisée par l'ANIA le **30 mars 2006**, à l'**auditorium du MEDEF** à Paris. Cette journée intitulée « **Développer l'export : une ambition nécessaire et réaliste** » constituera un moment important d'échanges et de rencontres entre les candidats à l'export et les experts. Des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs auront la parole pour partager leur propre expérience et échanger sur les moyens d'optimiser l'utilisation de certains outils du dispositif public d'appui à l'export. Les nouvelles aides seront également présentées (CAP export, « Kit Export »...).

L'ANIA dévoilera par ailleurs les résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès d'un échantillon d'entreprises agroalimentaires afin de comprendre les freins et les facteurs clés de succès, ainsi que les attentes des entreprises vis-à-vis du dispositif d'appui. Cette journée sera également l'occasion de présenter le nouveau site Internet de l'ANIA dédié à l'export. Conçu comme une plateforme relais vers la quasi-totalité des partenaires des entreprises à l'export, ce site, destiné aux PME primo exportatrices, a pour objectif de leur faciliter la tâche pour démarrer dans cette voie.

Qualité Consommation

Guide de bonnes pratiques de communication nutritionnelle

En 2002, l'ANIA publiait le *Guide de Bonnes Pratiques de Communication Nutritionnelle*, qu'elle a régulièrement mis à jour depuis lors. L'objectif de ce document est de **renforcer l'autodiscipline professionnelle dans la communication nutritionnelle et santé**, que ce soit dans la publicité, sur les emballages ou tout autre support. Ce document définit les règles déontologiques en s'appuyant sur des exemples concrets qui aident les entreprises à les mettre en œuvre. Il s'agit de l'une des actions à laquelle l'ANIA s'est engagée afin d'améliorer l'équilibre alimentaire et prévenir l'obésité.

Il est par ailleurs le référentiel de la Commission de Déontologie Nutrition de l'ANIA qui fonctionne de façon expérimentale depuis octobre 2005. Sur la base de cas concrets examinés par cette commission, ce guide va continuer à évoluer et sera complété par d'autres recommandations et d'autres exemples afin de guider les entreprises en matière de communication nutritionnelle.

Ce guide est disponible sur : www.ania.net.

Réunion de démonstration d'Alexi@ : mercredi 15 mars

La base de données réglementaires sur Internet de l'ANIA, Alexi@, regroupe l'ensemble du droit alimentaire français et européen, ainsi que les avis de l'administration, les avis scientifiques pertinents et de nombreux codes professionnels. **Un bulletin de veille et d'alerte sur tous les nouveaux textes** en vigueur est également régulièrement communiqué aux abonnés, par email. Aujourd'hui, **il n'existe aucun équivalent de cet outil sur le marché** ! Afin de vous faire une idée plus précise du contenu de cet outil indispensable et de son fonctionnement très didactique, nous vous invitons à une réunion de démonstration le **mercredi 15 mars, à l'ANIA, de 9h30 à 11h. Inscription gratuite** auprès de S. Pillon au 01 53 83 86 12 ou par email : spillon@ania.net.

Environnement

PNAQ : l'ANIA rencontre les pouvoirs publics

Dans le cadre des négociations du Plan National d'Affectation des Quotas 2008/2012, l'ANIA a rencontré les cabinets de Nelly Olin, *Ministre de l'Écologie et du Développement durable*, de François Loos, *Ministre délégué à l'Industrie* et de Dominique Bussereau, *Ministre de l'Agriculture et de la Pêche*. Elle a fait part de ses préoccupations vis-à-vis des intentions du *Ministère en charge de l'Environnement* de réduire les quotas de CO₂ en 2008/2012 de 12% par rapport à 2005/2007.

Déchets, coproduits et sous produits

L'ANIA approuve l'initiative de la Commission européenne qui a publié le 21 décembre 2005 une proposition de directive relative aux déchets, visant à améliorer la directive de 1975. Elle a attiré l'attention des Pouvoirs Publics sur la nécessaire clarification de la notion de « déchet » afin que les co et sous-produits de l'industrie alimentaire restent des produits et qu'ils ne soient en aucun cas considérés comme des déchets. En effet ces co et sous-produits sont valorisés, dans le respect de la réglementation, dans des applications diverses, notamment en alimentation animale. L'industrie alimentaire participe ainsi à l'optimisation de l'utilisation des ressources agricoles.

L'ANIA avait d'ailleurs rédigé et diffusé en 2003 un guide de bonnes pratiques de gestion des sous-produits de l'IAA valorisés en alimentation animale, pour une meilleure maîtrise de la sécurité sanitaire de ces matériaux. Ce guide est en cours de révision afin de tenir compte du nouveau paquet hygiène. Celui-ci prévoit les mêmes procédures d'analyses des risques pour les matières premières

flash

LETTRE D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

ania

Association Nationale des
Industries Alimentaires

destinées à l'alimentation animale que pour les denrées alimentaires. Cette révision sera également l'occasion d'intégrer l'avis favorable de l'AFSSA à l'utilisation en alimentation animale de sous-produits issus de l'alimentation humaine contenant certains additifs autorisés pour l'homme.

Communication

Recevez le Flash par Email **Le Flash est également disponible en version électronique.** Si vous souhaitez le recevoir par email, merci de vous inscrire en remplissant le formulaire sur www.ania.net.

FLASH ANIA : REPRODUCTION AUTORISEE SOUS RESERVE D'INDICATION D'ORIGINE

Association Nationale des Industries Alimentaires

21 rue Leblanc 75015 PARIS • Tél. +33 (0)1 53 83 86 00 - Fax +33 (0)1 53 83 92 37
E-mail : infos@ania.net • Site : www.ania.net